Bas-Canada a lutté si énergiquement depuis quinze ans parce qu'il voyait dans cette concession l'anéantissement de notre influence comme race. Sous ces circonstances, M. le Président, croit-on qu'on pourra compter sur le concours de ces Canadiens-Français autrefois si terribles dans l'attaque, et qui se battaient sans hésitation un contre dix,-proportion dans laquelle nous nous trouverions encore vis-à-vis des Américains dans le cas probable d'une guerre. Espérer qu'ils combattraient avec le même élan aujourd'hui quand on leur enlève les plus sûres garanties de leur existence nationale et leurs droits politiques les plus sacrés, c'est se tromper grandement et ne pas connaître quel a toujours été la cause de leur héroïsme dans la lutte Sous la constitution telle qu'elle est, ils combattaient encore avec le même courage, sans égard au nombre, parce qu'ils aiment cette constitution qui leur garantit ce qu'ils ont de plus cher et qu'ils veulent la conserver. Sous la confédération, au contraire, il ne nous reste plus rien à défendre; notre influence comme race est nulle, et plutôt que d'être absorbé dans une confédération dont l'existence sera une cause de luttes constantes, sans avantages correspondants, le peuple mécontent cherchera d'autres alliances politiquement et commercialement plus avantageuses, et c'est ainsi que je considère que le projet de confédération nous conduit directement à l'annexion aux Etats Unis. Quand les commissaires du Nord et du Sud ont eu dernièrement une entrevue pour déterminer les conditions possibles d'une paix honorable, une des trois propositions soumises par le Nord était que les deux armées ne seraient pas licenciées après la cessition des hostilités, mais réunies pour la guerre à l'étranger. Et, M. le PRESIDENT, que veut dire la guerre à l'étranger pour les États-Unis, si ce n'est la guerre au Canada? Et que pourraient faire contre les deux armées réunies du Nord et du Sud, dont la force s'est élevée à 1,000,000 d'hommes, les cinquante bataillons que l'Angleterre pourrait nous envoyer. Placée à mille lieues de nous, la Grande-Bretagne, avec tout son matériel de guerre et nos milices, ne pourrait défendre le Canada qu'au prix des plus grands sacrifices contre un ennemi aussi puissant. Ce n'est donc pas quand nous sommes placés dans des circonstances aussi difficiles qu'il convient de crier bien haut que nous ne craignons point la lutte et que nous sommes prote à nous mesurer contre

les Etats de l'Union Américaine. Il est également absurde de donner de l'ombrage à leurs institutions en créant à côté d'elles une organisation politique qui leur répugne souverainement. Croit-on que nos prétentions monarchiques et nos menaces sont de nature à intimider les hommes d'Etat américains? Nous ne sommes pour eux que des pygmées menacant des géants. Vienne la guerre, sous la constitution actuelle, et nous trouverous cent mille volontaires piêts à voler à la défense de nos frontières. Mais si le gouvernement impose au Canada-Français ce projet de confédération, dont il a tout à craindre et qui peut avoir les conséquences les plus désastreuses pour ses institutions, sa langue et ses lois, alors, je dois le dire, il y aura de l'hésitation dans nos rangs au moment où chaque homme marchera vers une mort à peu près certaine pour la défense d'un drapeau qui n'aura plus pour notre race les garanties de protection qu'il nous donne aujourd'hui. Je dis donc que le moment est mal choisi pour opérer des changements aussi graves et pour jeter les bases d'un empire dont l'existence, menacée à l'intérieur et à l'extérieur, n'aura que quelques jours de durée. Car avec le mécontentement du Canada-Français, froissé dans ses droits et priviléges, il est impossible à l'Angleterre de se maintenir ici contre trois cent mille hommes envahisssant notre territoire sur dix points de nos frontières. La politique la plus sage que nous puissions suivre dans ce moment de crise, est donc de rester paisibles spectateurs de la lutte de nos voisins, d'ouvrir nos forêts à la colonisation, d'exploiter nos mines et nos pouvoirs d'eau, de défricher nos terres incultes et de travailler sans relache à rappeler nos infortunés compatriotes dispersés aujourd'hui sur le sol américain. Etablissons des voies terrés, doublons notre industrie manufacturière, agrandissons nos canaux, étendons notre réseau de chemin de fer jusqu'aux provinces maritimes, et lorsque nous aurons atteint de grandes proportions comme peuple, lorsque notre prospérité se sera quadruplée, et surtout lorsque le terrible cataclysme qui menace de tout détruire dans l'Amérique du Nord aura fini son œuvre de ruine, et lorsque enfin nous serons asses forts pour nous protéger contre l'extérieur et que le Canada-Français surtout aura acquis asses de puissance pour avoir à peu près l'égalité de représentation dans le parlement général, il sera temps alors de jeter les bases d'une